

ÉCHOS D'ESCALE

LA MALLE À SOUVENIRS DE TARA

LIEU
DE L'ESCALE

LES AÇORES Portugal

TYPE
AGE

RESSOURCES

L'OBJET
DE L'ESCALE

UN HARPON

LA PROBLÉMATIQUE
DE L'ESCALE

En quoi la baleine est-elle un exemple de mauvaise gestion des ressources marines ?

LES THÉMATIQUES
DE L'ESCALE



MOTS
CLÉS

ÎLE - GESTION DES RESSOURCES MARINES - PÊCHE À LA BALEINE - SURPÊCHE - PÊCHE ILLÉGALE - BIODIVERSITÉ



EXPEDITIONS
FOUNDATION

taraexpeditions.org



I. Situation des Açores

Les Açores sont un archipel portugais de 9 îles situées dans l'Atlantique à 1500 km du Portugal et du Maroc et à 3900 km de l'Amérique du Nord. Elles couvrent un total de 2355 km² (comparable au Luxembourg qui a une superficie de 2586 km²). Les Açores sont des îles d'origine volcanique, ce qui donne un caractère abrupt à leur relief : le point culminant est le volcan *Ponta da Pico* situé sur l'île de *Pico* avec 2351 mètres d'altitude. Les Açores sont, du fait de leur formation, toujours soumises à une intense activité sismique. Le climat y est océanique avec de faibles variations de température et des précipitations plutôt importantes (1095 mm par an contre 636 à Paris et 835 à Lyon). La population açoréenne compte 250 018 habitants pour une densité de 107 habitants par km² soit un peu moins que la densité de l'Union Européenne (114 hab/km²). La ville principale, *Ponta Delgada* sur l'île de *Sao Paolo*, ne compte que 30 000 habitants.

Cet archipel aurait été découvert en 1427 par le portugais *Diogo de Silves*, mais des cartes plus anciennes semblent témoigner d'une connaissance antérieure de ces îles. Sous l'impulsion d'Henri le Navigateur, prince du Portugal, des populations flamandes, françaises et portugaises s'installèrent dès le milieu du XV^{ème} siècle sur l'archipel. Il passa sous domination espagnole de 1580 à 1640 comme le reste du Portugal : il était alors un important lieu de halte pour les navires ibériques revenant du Nouveau Monde. Les Espagnols en profitèrent pour chasser les marchands français installés sur place. Les Açores sont une région autonome du Portugal depuis 1976, consécutivement au coup d'Etat militaire qui mit fin à la dictature de Salazar (en 1974) et instaura progressivement la démocratie. Le siège du gouvernement régional se situe à *Ponta Delgada (Sao Miguel)*, qui est aussi la capitale politique, alors que le représentant de la République du Portugal se situe dans la capitale historique, *Angra do Heroísmo*, sur l'île de *Terceira*. L'économie locale repose surtout sur l'agriculture et les industries agro-alimentaires comme la pêche et les produits laitiers (25% de la production portugaise de produits laitiers), le tourisme étant la première activité de service sur l'île. A cela il faut ajouter la part importante d'emplois directs ou indirects du secteur public.

II. Economie et gestion des ressources

L'objet de cette escale est un **harpon, objet symbolique de la pêche à la baleine** qui fut pratiquée aux Açores, surtout à partir du dernier quart du XIX^{ème} siècle. L'économie des Açores se tourna massivement vers ce secteur avec en premier lieu du matériel américain. Dès 1900, les Açores développèrent leur propre flotte et leurs propres coopératives. En 1909, les navires à moteur font leur apparition. La première usine moderne de transformation est inaugurée en 1934. L'après-guerre voit se multiplier les prises et les unités de transformation. Dès les années 1950, alors que l'écoulement de l'huile de baleine souffre de la saturation de l'offre, le gouvernement portugais commence à limiter la chasse à la baleine. En 1974, le Portugal adhère à la convention du CITES (Commerce international des espèces de la faune et de la flore menacées d'extinction) et met fin à cette pratique.

La baleine était chassée car elle se déplace lentement, facilitant la poursuite, et flotte naturellement en surface, rendant plus aisée l'exploitation. La chasse à la baleine semble remonter au V^{ème} millénaire avant Jésus-Christ. Elle était très dangereuse à l'époque préindustrielle. Mais avec la modernisation des techniques de pêche au XIX^{ème} siècle et ensuite au XX^{ème} siècle, les Européens, les Russes puis les Japonais développèrent des flottes de pêche importantes. Les navires modernes pouvaient dès lors s'attaquer aux baleines même en haute mer. Les flottilles furent substituées aux embarcations individuelles pour maximiser les prises dans les zones riches en baleines ou dans les zones de migration.

Le harpon propulsé et même à tête explosive devint une arme bien plus efficace. Les prises se multiplièrent passant de 1850 en 1890 (déjà supérieures aux décennies précédentes), à 10 000 après 1910 et à 50 000 dans les années 1930. La baleine fut victime de son fort potentiel économique dans de nombreux domaines tant alimentaire (viande, graisse et huile) qu'industriel (utilisation du cuir pour la fabrication de ceintures, de l'huile pour la lubrification des machines, les intestins séchés servant à la fabrication de cordage, d'autres éléments à la parfumerie, à la pharmaceutique...). La surpêche provoqua l'affaiblissement de la ressource et plusieurs espèces furent considérées en voie de disparition. La biodiversité était donc en danger. La Convention baleinière internationale fut signée en 1946, mettant en place la Commission baleinière internationale (CBI) deux ans plus tard. Les premières décisions prises furent l'instauration d'un quota de pêche global et non par pays, et la mise en place d'une équivalence entre espèce pour déterminer le nombre de prises basé sur la quantité d'huile pouvant être extraite (l'Unité de baleine bleue) : la baleine bleue valant 2,5 baleines à bosse... Les résultats furent catastrophiques et les espèces au bord de l'extinction. En 1960, les quotas devinrent nationaux et l'Unité de baleine bleue fut abolie en 1972. En 1982, un moratoire est signé concernant l'arrêt de l'exploitation commerciale de la chasse à la baleine : la Norvège, l'URSS et le Pérou y firent objection, alors que d'autres pays mirent fin à leur industrie baleinière (Royaume-Uni et Pays-Bas). Le Japon accepta le moratoire (après avoir fait objection) mais mis en place un système de quotas de pêche à caractère scientifique dans l'Antarctique puis le Pacifique, ce qui est très discuté : certains y voient une aide à la connaissance scientifique et d'autres une pêche commerciale déguisée. La Norvège et l'Islande continuèrent la pêche au large de leurs côtes. En tout, ces trois pays sont responsables de la pêche de 2 000 animaux par an. Enfin, certaines populations pratiquent une *pêche aborigène de subsistance* au Canada, Alaska, Sibérie et Caraïbes. La pêche, la pollution des océans et l'extraction minière et pétrolière maintiennent bien présente la menace d'une disparition de certaines espèces de cétacés.

D'ailleurs, la *Déclaration de Saint Kitts et Nevis* (2006) retire au moratoire son caractère nécessaire et le rend non contraignant. Ce vote de la Commission baleinière internationale fut soutenu par les Etats qui poursuivent la pêche (Japon, Scandinavie) grâce au soutien des pays caribéens et du Pacifique. Le but du Japon est de lever le moratoire sur la pêche commerciale une fois les stocks reconstitués, mais le gouffre séparant les tenants de cette solution et ceux de l'interdiction a empêché tout compromis en mai 2010.

La surpêche, la disparition de certaines espèces et les menaces que cela fait peser sur la biodiversité ne concernent pas que les baleines. Les océans contiennent 80% de la biodiversité de notre planète mais celle-ci est en danger pour les mêmes raisons que celles invoquées pour les baleines. Face à cette constatation, des techniques de pêche plus respectueuses de l'environnement doivent être mises en place. La pêche au chalut est aussi en cause : c'est un filet en forme d'entonnoir élargi par des ailes pour augmenter la portée. Il est tiré par un ou deux chalutiers. Le *chalutage de fonds* détruit les fonds marins en les raclant. Le *chalutage pélagique* (pélagos est l'ensemble des organismes aquatiques qui vivent en eau pleine et non dans le fond) *en boeuf* (le chalut est tiré par deux bateaux) provoque la capture de nombreux poissons qui seront rejetés à la mer car non intéressants pour la pêche commerciale. Le problème est que la disparition de ces derniers remet en cause l'équilibre des écosystèmes marins.

Un autre problème est **la pêche illégale** qui représente jusqu'à 20% des poissons mis sur le marché mondial. Ces pêches illégales privent des populations des ressources auxquelles elles ont droit. Dans un contexte de tension sur les ressources en poisson (mais également sur les ressources en énergie), les Zones Economiques Exclusives (ZEE) ont un rôle crucial.

Chaque pays disposant d'un littoral bénéficie d'une ZEE couvrant une distance maximale de 200 miles marins (soit 370 km) en partant des côtes. Dans cette zone, le pays concerné dispose d'un droit exclusif d'exploitation et de gestion des ressources marines y compris sous le fond de la mer (gisements de pétrole, gaz...). Cela explique pourquoi la délimitation des ZEE est source de tension. Ainsi, le Canada et la France sont en désaccord car cette dernière revendique l'extension de sa zone autour de la collectivité d'Outre-Mer de Saint-Pierre-et-Miquelon dans la zone des grands bancs de Terre-Neuve riches en poissons. Ceci est d'autant plus important que les prises de morue se sont complètement effondrées dans l'Atlantique Nord. Grace à l'étirement de l'archipel sur une longue distance, les Açores bénéficient d'une zone économique exclusive de 1 060 000 km² sur les 1 830 000 km² de la ZEE du Portugal (Açores et Madère inclus).

SOURCES

Plus de détails sur les Açores :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/A%C3%A7ores>

Les conséquences mondiales de la surpêche :

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/overfishing-surpeche/isu-global-fra.htm>

Géo : Un rapport dénonce les ravages de la surpêche :

<http://www.geo.fr/environnement/actualite-durable/un-rapport-denonce-les-ravages-de-la-surpeche-23841>

Greenpeace : Campagne Océan

<http://www.greenpeace.org/france/campagnes/oceans>

Réseau In-Terre-Actif :

<http://www.in-terre-actif.co>